Accusé de réception en préfecture
044-214400475-20250630-20250630_202555-DE
Reçu le 04/07/2025

Arrêté – Signatures

Date de convocation : 24 juin 2025

Nombre de membres en exercice : 35
Nombre de membres présents : 33
Nombres de suffrages exprimés : 33

VOTE

Contre : 0
Pour : 26
Abstentions : 7

Présenté par le Maire, à Couëron, le 30 juin 2025
Délibéré par l'Assemblée délibérante réunie en session ordinaire, à Couëron, le 30 juin 2025

Les membres du Conseil Municipal

C. GRELAUD	L. JOYEUX	C. ROUGEOT	M. LUCAS	L. BAR
S. PELLOQUIN	J.M EON	C. CHENARD	G. PHILIPPEAU	M. E. IRISSOU
G. HAMEON	G. BERNARD-DAGA	O. DENIAUD	P. EVIN	H. LEBEAU
D. LOBO	Y. ANDRIEUX	C. RADIGOIS	J. MENARD-BYRNE	A. L. BOCHE
O. SCOTTO	M. BENHAMDI	S. GOURDON	H. RAUHUT-AUVINET	J. PELTAIS
J. ROUSSEAU	P. CAMUS-LUTZ	P. BOLO	F. OULAMI	A. BRETIN
O. FRANC	Y. VALLEE	L. BEN BELLAL	F. FOUBERT	O. MICHE

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en Préfecture le
Et de la publication le

À Couëron, le
Le Maire,

Carole Grelaud

MAIRIE DE COU
LOIRE-ATLAN